

AVEC L'EXPÉRIENCE

IL Y A MATIÈRE À COMPOSER L'AVENIR!

PAMT

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Plasti*compétences*

Le comité sectoriel de main-d'œuvre  
de l'industrie des plastiques et des composites  
[www.plasticompetences.ca](http://www.plasticompetences.ca)

AVEC LA DÉTERMINATION

IL Y A MATIÈRE À COMPOSER L'AVENIR!

PAMT

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Plasti*compétences*

Le comité sectoriel de main-d'œuvre  
de l'industrie des plastiques et des composites  
[www.plasticompetences.ca](http://www.plasticompetences.ca)

## ÉDITION

PlastiCompétences inc.  
**Guyline Lavoie,**  
Directrice générale

## COORDINATION DU PROJET

PlastiCompétences inc.  
**Marc-André Gélinas, T.P. PMP,**  
Chargé de projet

PlastiCompétences inc.  
**Marie-Hélène Hamelin,**  
Chargée de projet

## ÉLABORATION ET RÉALISATION

VIRUS 1334 INC.

La reproduction en partie ou en totalité de ce document est assujettie à certaines conditions autorisées par PlastiCompétences inc.

[WWW.PARTAGEDEXPERIENCE.CA](http://WWW.PARTAGEDEXPERIENCE.CA)

ISBN : 978-2-9810678-6-9 (Imprimé)

ISBN : 978-2-9810678-7-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2010

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2010

© 2010 PlastiCompétences inc. - Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites. Tous droits réservés.

Ce document a été réalisé grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail.

**Commission  
des partenaires  
du marché du travail**

**Québec** 

# QU'EST-CE QUE LE PAMT?

Le PAMT est un programme d'apprentissage en milieu de travail sous forme de compagnonnage qui met en contact un apprenti et un compagnon et qui propose l'utilisation de carnets. Au début du processus, l'apprenti reçoit un « Carnet d'apprentissage » dans lequel est consigné le plan individuel d'apprentissage et d'évaluation de ses compétences. Le compagnon s'inspire du « Guide du compagnon » qui contient les recommandations sur chaque étape, les préalables exigés pour l'apprenti ainsi que des indications sur la progression de l'apprentissage.

**Pour les employés, il s'agit d'une solution de formation avantageuse leur permettant de :**

- Suivre une formation parfaitement adaptée à leurs besoins;
- Bénéficier de l'expérience d'un collègue expérimenté;
- Recevoir une formation structurée reconnue;
- Acquérir des compétences tout en travaillant;
- Recevoir une reconnaissance officielle de leurs compétences.

**Pour les employeurs, il s'agit d'une solution de formation avantageuse leur permettant de :**

- Former la main-d'œuvre en fonction des équipements de l'entreprise;
- Mettre à profit l'expérience des travailleurs qualifiés;
- Bâtir une relève compétente au sein du personnel;
- Assurer le transfert du savoir des travailleurs expérimentés;
- Améliorer la productivité de l'entreprise afin qu'elle soit plus compétitive;
- Obtenir un crédit d'impôt jusqu'à concurrence de 9 000 \$\* par entente signée avec Emploi-Québec pour chaque année d'implantation.

\* Certaines conditions s'appliquent. Veuillez consulter le site Internet du ministère du Revenu pour de plus amples informations.





# QUELS SONT LES DISPOSITIFS DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE?

Il existe un dispositif pour le métier de lamineur ou lamineuse de matériaux composites et un pour opérateur ou opératrice d'extrudeuse de matières plastiques.

## Objectifs

Les objectifs visés par le processus de reconnaissance des compétences sont de :

- Permettre l'évaluation des compétences de tout candidat possédant une expérience significative dans l'exercice d'un métier pour lequel une norme professionnelle et un programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) ont été développés.
- Permettre à tout candidat d'accéder à la reconnaissance officielle de ses compétences par l'émission d'un certificat de qualification professionnelle ou d'une attestation de compétences.
- Permettre à tout candidat d'accéder, si nécessaire, à l'apprentissage des compétences qu'il ne maîtrise pas.



# QUELS SONT LES MÉTIERS VISÉS PAR CES PROGRAMMES?

## LAMINEUR OU LAMINEUSE DE PRODUITS EN MATÉRIAUX COMPOSITES

### Description

Les lamineurs et lamineuses exécutent des tâches liées à la fabrication de produits en matériaux composites, plus précisément selon le procédé de laminage à moule ouvert incorporant des renforts de fibres amalgamées à une résine liante.

Les personnes qui exercent ce métier doivent appliquer les différentes techniques de laminage et se servir d'équipements de manutention variés pour le déplacement des moules. Les lamineurs et lamineuses doivent avant tout faire preuve de minutie, de patience, de débrouillardise et d'autonomie. Par ailleurs, ils doivent être en mesure de comprendre et de mettre en application des instructions, s'adapter aux changements et faire preuve de discipline tout au long des étapes de la production. Les activités se déroulent dans un contexte de contrôle strict des conditions pour la santé et la sécurité au travail.

### Compétences

L'industrie des composites au Québec a indiqué quatre compétences nécessaires à l'exercice du métier de **lamineur ou lamineuse de produits en matériaux composites** :

- **capacité d'organiser** les étapes de son travail;
- **capacité de préparer** le moule à laminer;
- **capacité de procéder** aux opérations de mouillage;
- **capacité de procéder** aux opérations de débullage d'une pièce fabriquée par moulage au contact et par projection simultanée.





# OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE D'EXTRUDEUSE DE MATIÈRES PLASTIQUES

## Description

Les opérateurs et opératrices d'extrudeuse évoluent dans l'industrie du plastique et exécutent des tâches liées à la transformation, en continu, de matières thermoplastiques en produits finis ou semi-finis. Le réglage et la conduite des équipements d'extrusion font partie de leurs principales activités, mais ils ont également la responsabilité de l'ensemble de la ligne de production comprenant non seulement l'extrudeuse et la filière, mais aussi les équipements auxiliaires nécessaires à la réalisation complète du produit.

Afin de mener à bien leurs tâches, les opérateurs et opératrices d'extrudeuse doivent avoir acquis une bonne connaissance du procédé en question. Nous distinguons quatre procédés dans lesquels ils peuvent œuvrer :

- le procédé « gonflage »;
- le procédé « profilés et tubes »;
- le procédé « soufflage »;
- le procédé « plaques et feuilles ».

Dans chacun de ces procédés, le principe d'extrusion demeure le même; seuls la forme de la filière employée et les types d'équipements auxiliaires diffèrent. De ce fait, les compétences seront en partie différentes selon les procédés. L'opérateur ou l'opératrice doit être en mesure de planifier son travail, de préparer la matière première nécessaire, de préparer et de démarrer sa ligne de production, de maîtriser la qualité du produit en cours de production et, enfin, d'arrêter la ligne tout en respectant les règles de santé et sécurité en vigueur.

Les personnes occupant le poste d'opérateur ou opératrice d'extrudeuse doivent impérativement faire preuve d'autonomie et d'efficacité puisque la production repose essentiellement sur elles. Elles doivent pouvoir comprendre et mettre rapidement en application les instructions qu'on leur donne, s'adapter facilement aux changements et faire preuve de rigueur tout au long des étapes de la production.





L'industrie de l'extrusion au Québec a indiqué cinq compétences nécessaires à l'exercice du métier d'**opérateur ou opératrice d'extrudeuse de matières plastiques** :

- **être capable de planifier** son travail;
- **être capable d'approvisionner** la ligne de production;
- **être capable de préparer** la ligne de production;
- **être capable de procéder** au démarrage de la ligne d'extrusion;
- **être capable d'arrêter** la ligne de production.



## QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ?

### Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le futur apprenti doit être âgé de 16 ans ou plus et être employé par l'entreprise.

Le compagnon doit exercer un métier normé, être reconnu pour son expérience et son expertise. Il doit également faire preuve d'une grande facilité à communiquer et d'un bon jugement. De plus, il devra suivre une session de formation sur le programme d'apprentissage en milieu de travail dispensée par Emploi-Québec.

L'entreprise doit garantir un environnement de formation satisfaisant tant sur le plan de l'équipement et des techniques utilisées que sur le plan des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

### Dispositifs de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Un candidat devra avoir été en situation de travail dans le métier visé pendant une période minimale de deux ans (continue ou accumulée), avant de déposer une demande de reconnaissance de ses compétences.

## QUELS SONT LES AVANTAGES FISCAUX?

Sous certaines conditions, l'entreprise participant au programme d'apprentissage en milieu de travail peut obtenir

un crédit d'impôt du gouvernement du Québec pour financer une partie des dépenses liées au PAMT. Consultez le programme Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail du ministère du Revenu pour connaître les dépenses admissibles.

Il est également possible de comptabiliser la partie non admissible dans les dépenses relevant de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, si la masse salariale est supérieure à un million de dollars.

## QUELLE EST LA CERTIFICATION OBTENUE?

Que l'on parle du PAMT ou des dispositifs de reconnaissance des compétences, les certifications pouvant être émises sont les suivantes :

- Certificat de qualification professionnelle;
- Attestation de compétences.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale délivre un certificat de qualification professionnelle, consigné dans le Registre des compétences, aux personnes qui ont su démontrer la maîtrise de toutes les compétences décrites dans le carnet d'apprentissage ou lors d'une évaluation des compétences.

Dans les cas où l'apprentissage n'aura pu être réalisé jusqu'à la fin, une attestation de compétences pourra être délivrée sur demande, tant pour les PAMT que pour la reconnaissance des compétences.







# RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez communiquer avec le centre local d'emploi (CLE) de votre région

ou

Vous pouvez vous informer auprès de PlastiCompétences

[info@plasticompetences.ca](mailto:info@plasticompetences.ca)

[www.plasticompetences.ca](http://www.plasticompetences.ca)

[www.partagedexperience.ca](http://www.partagedexperience.ca)

**Plasti***compétences*

Le comité sectoriel de main-d'œuvre  
de l'industrie des plastiques et des composites